



Commune d'AUBEL

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de PERMIS D'URBANISME.

Les demandeurs sont Mr et Mme STAS-VANHOVE, domiciliés Chaussée de Liège 57 à 4841 Henri-Chapelle.

Le terrain concerné est situé à 4880 Aubel, Ten Elsen s/n°, cadastré Section C, parcelle 236 L.

Le projet consiste en **la construction d'une habitation unifamiliale**

et présente les caractéristiques suivantes :

CoDT – article D.IV.40-1-6° : construction en site classé au sens du Code wallon du Patrimoine ;

CoDT – article D.IV.5 : demande d'écarts par rapport aux prescriptions du guide communal d'urbanisme (aire différenciée III – aire aux caractéristiques du Pays de Herve) sur les points suivants :

Modification du terrain naturel à moins d'un mètre des limites de parcelle – volume secondaire de superficie supérieure à 40 m² - pente d'accès au garage supérieure à 4 % - menuiseries de ton gris moyen

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

L'enquête publique est ouverte le lundi 22.03.2021

et clôturée le mardi 06.04.2021

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante :

Administration Communale (service de l'Urbanisme) - Place Nicolai n° 1 - 4880 Aubel.

- les jours ouvrables **de 9h00 à 12h00** ;

- les **jeudis 25.03 et 01.04.2021** jusqu'à 20 heures ;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de **Mme Christiane ROHEN (service urbanisme)**
téléphone : **087/68.01.38**, mail : **urbanisme@aubel.be**.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **Collège Communal - Place Nicolai n° 1 - 4880 Aubel**

- par télécopie au numéro : **087/68.82.95**,

- par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@aubel.be**

- remises **au Service Urbanisme** dont le bureau se trouve **Place Nicolai n° 1 (1^{er} étage) à 4880 Aubel**.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **permis urbanisme PU2570**.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de **Mme Christiane ROHEN (service urbanisme)** ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante :

Administration Communale – Salle du Conseil (1^{er} étage) - Place Nicolai n° 1 à 4880 Aubel, le mardi 06.04.2021 à 16h00.

La Conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme chargée de donner des explications sur le projet est **Mme Christiane ROHEN (service urbanisme)** dont le bureau se trouve à l'adresse reprise ci-avant.
